

14 août 2022

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Dix-septième mise en service de l'année 2022 L'ONEE renforce et sécurise l'alimentation en eau potable des villes de Fès et Meknès à partir du système adducteur d'Idriss 1<sup>er</sup>

\*\_\*\_\*

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a procédé, le samedi 30 juillet 2022, à la mise en production progressive d'un important projet de renforcement et de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des villes de Fès et Meknès et des localités avoisinantes à partir des eaux du barrage Idriss 1<sup>er.</sup>

Ce projet d'envergure, qui s'inscrit dans le cadre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI) 2020-2027 dont la convention a été signée le 13 Janvier 2020 devant **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE ET LE GLORIFIE**, vise à augmenter la capacité de production d'eau potable des installations existantes par un débit supplémentaire d'environ 43 200 m³/jour, dans une première phase, et qui sera augmenté progressivement à 172 800 m³/jour.

D'un coût global d'environ **1,7 milliards de dirhams**, financé par un prêt de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), ce projet comprend la réalisation d'une prise d'eau brute sur le barrage Idriss 1<sup>er</sup>, d'une station de traitement d'un débit nominal de 172 800 m³/jour extensible à 259 200 m³/jour, de 7 stations de pompage, de 5 réservoirs, la fourniture et la pose de 105 km de canalisations en béton précontraint, en acier revêtu et en polyester renforcé aux fibres de verre (PRV) de diamètres variant entre 2000 et 900 mm ainsi que l'électrification et la télégestion du système adducteur.

La prise d'eau réalisée par perforation du barrage Idriss 1<sup>er</sup> constitue une véritable prouesse technique et compte parmi les rares opérations de perforation de barrage à l'échelle mondiale. Cette opération devra être dupliquée au niveau d'autres barrages au Maroc.

Ce grand projet permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable à l'horizon 2030 des deux villes de Fès et de Meknès et des localités voisines. Il contribuera également à l'amélioration des conditions de vie des populations et à l'accompagnement du développement socio-économique de la région.